

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **44 (1908)**

Heft 45

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

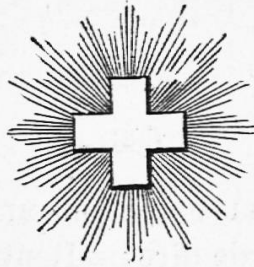
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 43.



LAUSANNE

7 novembre 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le parler français.* — *Hygiène scolaire.* — *Chronique scolaire: Vaud.* — *Variété.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Résumés de leçons de choses.* — *Dictées.* *Compte d'un vigneron en 1906.*

LE PARLER FRANÇAIS

Par les exercices dont nous avons parlé dans notre article précédent¹, il s'agit d'acquérir la précision et la propriété dans les termes *concrets*, de façon à ce que le nom exact et l'image de l'objet se présentent simultanément à notre esprit ; cela nous épargnera de bégayer, de multiplier les euh ! euh ! ou d'appeler l'objet « ce machin », comme les enfants le font volontiers, faute d'avoir appris de nous à trouver le terme propre. Nous arriverons très aisément à posséder et à manier ce vocabulaire.

Certaines catégories cependant demandent un soin particulier ; tous les instituteurs et aussi les parents qui s'intéressent à ces choses ont remarqué combien nos enfants sont gauches à exprimer la direction. Une indication d'itinéraire, qui en France se donne nettement et vivement, nécessite chez nous une foule de circonlocutions embarrassées. Il ne semble pas que nos enfants soient capables de dire : monter, descendre, tourner à droite, à gauche...

Vous vous récriez ; écoutez un peu comment ces choses simples se disent autour de vous. Pourquoi un enfant dirait-il (il le dira d'ailleurs toute sa vie) : « Descendez *en bas* le village », ou « Montez *en haut* le village », au lieu de dire tout bonnement : « Descendez

¹ Voir *Educateur* du 2 octobre dernier.

ou montez le village » ? Nous entendons une mère dire à son gamin : « Viens dedans », au lieu de dire : « Rentre », ce qui lui économiserait pour un sou d'haleine. Et le gamin dira : « Maman est loin », ce qui signifie qu'elle est sortie. Cette faute-là, loin pour sorti ou pour absent, nous la faisons constamment ; nous dirons aussi : « Il est allé dehors », au lieu de dire : « Il est sorti ». On dira : « Il faut lui porter son déjeuner en haut », quand il serait tout aussi facile de dire : « Il faut lui monter son déjeuner ». De même pour descendre un meuble : « On a porté le piano en bas ». Pourquoi pas descendre le piano ? En France, on dit : « J'ai monté une côte ». Nous dirons : « J'ai monté en haut un chemin rapide... ». Nous semblons toujours préférer l'expression molle, imprécise et longue. Et quand on pense que tout cela est simple affaire d'habitude, on s'impatiente un peu ; on se demande qui prendra l'initiative d'une réforme.

Mais laissons les termes concrets, sur lesquels pourtant il y aurait encore beaucoup à dire, et passons aux termes *abstrait*s, très importants puisqu'ils doivent marquer les nuances de nos pensées, de nos opinions, de nos observations psychologiques. L'instituteur étudie le caractère ou les aptitudes d'un enfant ; il veut en rendre compte à lui-même ou à d'autres ; prendra-t-il la peine de chercher parmi les adjectifs, plus nombreux en français que dans aucune autre langue, ceux qui expriment exactement la mentalité de l'enfant : entre entêté, obstiné, opiniâtre ; indolent, mou, paresseux, fainéant, musard ; docile, malléable, obéissant, souple ; intelligent, perspicace, d'esprit ouvert ou d'esprit borné... ? Plusieurs trouveront que même une minute consacrée à cette recherche est du temps perdu ; pour d'autres, qui, au contraire, apprécient les ressources de notre langue, je conseillerais pour les vacances deux ou trois genres d'exercices que l'on ne fait plus guère, même dans les écoles supérieures. On chercherait les substantifs et les adjectifs abstraits, les gallicismes nombreux et les combinaisons de termes qui servent à décrire les caractères et les talents ; les fonctions de l'intelligence, comme le raisonnement, le discernement, etc. ; les attitudes de l'âme, comme la méditation, l'extase, la concentration, l'élan, l'expansion. Ensuite on trouverait leurs contraires aussi exactement que possible. Ou bien on imagi-

nerait une discussion sur les causes de la colère ou les symptômes de l'instabilité du vouloir, deux sujets fort intéressants pour les éducateurs ; et l'on chercherait en silence les mots les mieux propres à revêtir l'opinion qu'on a là-dessus. Tout cela, comme vous voyez, c'est toujours le vocabulaire, sa précision, sa richesse ; nous nous apercevrons peut-être que nous avons, en somme, un trop petit nombre de mots à notre disposition, et qu'il serait utile d'en avoir davantage.

Nous en serons plus convaincus si nous essayons d'un autre exercice, qui consisterait à lire d'abord fort attentivement une page ou deux d'un bon auteur contemporain, et à rendre, une heure ou deux plus tard, les mêmes idées dans un style aussi ressemblant que possible à celui du modèle. Prenez, par exemple, dans Anatole France, quelques pages de Crainquebille ; faites miroiter ce cristal fin et pur où se jouent les nuances les plus délicates de l'ironie ; observez l'exquis ajustement des mots dont chacun a sa place choisie que lui seul peut remplir... Cherchez ensuite à vêtir, vous aussi, l'idée principale, d'une expression aussi fluide et pourtant aussi nette. Vous vous désespérerez, si vous avez le sens de la langue, et vous aurez beaucoup appris...

Pour la vivacité et la rapidité du dialogue, c'est à la scène, naturellement, qu'il faudrait s'adresser ; et certaines pièces tout à fait convenables du répertoire seraient d'une étude utile et suggestive.

Parlons un peu des gallicismes, ces formes charmantes, originales, spirituelles et surtout populaires, qui donnent au langage son cachet. Ni l'allemand, ni l'anglais ne sont aussi riches que le français de ces expressions idiomatiques dont la nuance bien souvent ne peut se traduire, tant elle est fine et fugace. Combien, sans les gallicismes, la langue serait lourde, morne, pataude ! Ce serait un feu sans étincelles, un siphon évaporé, un œuf sans sel, un drapeau sans ondolement.

(*A suivre.*)

T. COMBE.

HYGIÈNE SCOLAIRE

Bâtiment d'école de Prélaz, Lausanne.

Ensuite du développement considérable pris dans ces dernières années par le quartier dit de l'Ouest, le chef-lieu du canton de Vaud a dû en arriver à y ériger

un nouveau bâtiment d'école. Ce dernier, inauguré ce printemps déjà, avant d'être complètement achevé, vu la nécessité d'y loger une dizaine de classes primaires, a été édifié d'après les plans de M. J. Bron, ancien architecte de la ville de Lausanne et aujourd'hui architecte cantonal de l'Etat de Vaud. Tous ceux qui auront l'occasion de le visiter verront combien le plan d'ensemble, la distribution intérieure, l'aménagement en général répondent aux exigences des plus difficiles en matière de constructions scolaires. Un pas énorme a été franchi à cet égard depuis la construction des collèges de Villamont, Beaulieu, Ouchy, et même de celui de la Barre.

Le nouveau collège de Prélaz est destiné à recevoir seize classes primaires, soit 768 élèves. Il se trouve au-dessus de la route conduisant à Morges, dans une fort belle situation d'où l'on embrasse le panorama étendu de toute la partie occidentale du Léman, des montagnes de la Savoie et de la chaîne méridionale du Jura. Le rez-de-chaussée inférieur comprend deux classes enfantines — elles seront pour le moment affectées à une autre destination, — une salle des maîtres, un grand local pour les leçons de menuiserie et de cartonnage, les douches, une buanderie, et aussi, pour les élèves récalcitrants, des cachots, au nombre de trois. Le rez-de-chaussée supérieur et le premier étage, de distribution analogue, comprennent de chaque côté trois classes ordinaires, au couchant pour les jeunes filles et au levant pour les garçons ; dans le centre sud une grande classe et au nord la loge ou la cuisine du concierge. Les combles renferment deux salles pour le dessin, deux locaux pour matériel scolaire et collections, le logement du concierge, une salle de coupe et les locaux (cuisine et réfectoire) destinés à la cantine scolaire.

Toutes les poutraisons sont en béton armé et l'ensemble du bâtiment donne une impression de stabilité et de bon équilibre que l'on n'éprouve pas toujours. Le fond des corridors est formé d'une composition à base d'asphalte ; le plancher des classes est en linoléum posé sur liège aggloméré. Les classes sont éclairées par le jour unilatéral gauche et celles du sud-ouest ont en outre le jour postérieur. Les soubassements des classes sont en linoléum collé, d'un vert foncé s'alliant fort bien avec la couleur des encadrements, portes et armoires. Une frise étroite court le long de la partie supérieure des parois ; des motifs du même genre décoorent les intrados des voûtes des portes et des vestibules ; le ton général est à la fois vif, varié et très agréable à l'œil. La lumière pénètre dans les classes par des baies très larges, au nombre de trois. Elles sont meublées avec le nouveau banc des écoles de la ville de Lausanne. Ce banc est d'un aspect plus dégagé que l'ancien, et il lui est aussi supérieur comme formes et proportions générales. Les corridors, plus vastes que dans les autres bâtiments d'école de la ville, renferment des compartiments servant de vestiaires, avec porte-manteaux de forme pratique et artistique tout à la fois. Les enfants peuvent se désaltérer à une fontaine en colonnette possédant un dispositif ingénieux de nature à empêcher toute contamination.

En hiver, la température voulue sera donnée par le chauffage central avec radiateurs et prise d'air frais et ventilation par canaux débouchant dans les combles. Le système de ventilation est si bien compris que, pendant l'été qui vient de s'écouler, même pendant les jours très chauds de septembre, les classes n'ont

pas été incommodées par la chaleur comme cela est arrivé dans d'autres bâtiments. Evidemment ce fait tient à d'autres facteurs encore.

A côté du bâtiment principal se trouve un local de gymnastique auquel il est relié par un portique couvert, mais qu'il sera cependant utile d'abriter du côté du nord. Ce local a un plancher en linoléum très épais aussi placé sur un fond de liégite ; il est aménagé conformément aux dernières indications des maîtres de gymnastique.

Partout les W.-C. sont à collecteur avec lavage automatique et urinoirs à huile.

Le devis portait que le coût de ce bâtiment se monterait à environ 375 000 fr. Pas n'est besoin de dire que ce chiffre sera quelque peu dépassé, mais n'importe, la ville de Lausanne peut à bon droit s'enorgueillir de son nouveau collège de Prélaz. Dans son ensemble, il présente à l'œil un tout harmonieux et allégé que l'on est loin de rencontrer dans beaucoup de constructions du même genre, même tout à fait récentes. On y trouve une adaptation des plus heureuses de formes empruntées au passé, mais que nos architectes, du moins dans la Suisse romande, n'ont pas encore beaucoup mises en valeur pour les constructions scolaires.

Le banc d'école.

Actuellement un débat assez vif est intervenu entre un professeur autrichien et un des principaux fabricants de bancs d'école de l'Allemagne au sujet du renversement de la table pour faciliter le balayage. On sait que plusieurs fabricants ont à ce sujet établi un mécanisme de leur invention pour donner satisfaction aux hygiénistes scolaires. Mais quel est le premier homme d'école qui a proposé de redresser simplement le banc d'école sur l'un de ses bouts pour arriver à un nettoyage plus complet du plancher ? C'est ce que l'on ne peut retrouver d'une façon absolument certaine. Il n'en est pas moins vrai que cette idée doit être partie de Suisse. Elle a pu être formulée au moment où les bancs d'école à deux places ont commencé à être introduits. Il se trouvera peut-être quelqu'un, parmi les doyens de l'enseignement, qui pourra se charger d'élucider cette question. En tout cas, ce que nous savons déjà, c'est que M. L. Roux, ancien directeur des écoles de la ville de Lausanne, qui avait fait une étude très approfondie du banc d'école, en vue de trouver ce qui conviendrait le mieux pour meubler les salles du collège primaire de Villamont-dessus, inauguré en 1887, préconisait cette façon de procéder pour le balayage. Ceci nous a ramené de vingt ans en arrière et nous a permis de voir, par comparaison, combien le banc de M. Roux présentait d'avantages pratiques. Seules quelques indications du tableau des proportions admises pour les différents numéros pouvaient demander à être revues. Car aujourd'hui, dans ce conflit d'opinions qui s'agitent autour du banc d'école remplissant les meilleures conditions, celle qui prévaut est plutôt favorable au banc à toutes pièces fixes, et permettant un nettoyage complet du plancher de la salle d'école. Il y a là une question de facilité d'entretien et de surveillance à laquelle on n'a pas toujours suffisamment pensé.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Moudon.** — Le nouveau collège de Moudon a été solennellement inauguré le 24 octobre. La délégation du Conseil d'Etat, avec les autorités communales, a procédé à la reconnaissance du bâtiment, suivie d'un dîner à l'hôtel de la Poste, pendant lequel l'Union instrumentale de Moudon a donné un concert. Puis un cortège s'est formé devant la Grenette où ont pris place les délégués du Conseil d'Etat, les invités, les autorités municipales et scolaires, le comité des dames, le conseil communal, le corps enseignant. Il faisait très froid. Au son des cloches, le cortège se rendit au collège.

Devant le bâtiment, M. Albert Perrenoud, syndic de Moudon, a souhaité la bienvenue aux assistants et a retracé l'histoire de l'édifice; il adressa des remerciements au Conseil d'Etat et à M. Decoppet, puis fit la remise du bâtiment aux autorités scolaires. Au nom de celles-ci, M. Guex, président de la commission scolaire, le reçut. M. le conseiller d'Etat Camille Decoppet félicite la ville de Moudon du superbe édifice dont elle vient de se doter. M. Meylan, directeur du collège, s'est adressé plus spécialement aux enfants, qui doivent être reconnaissants de ce que l'on fait pour eux et travailler avec zèle.

Les garçons ont exécuté ensuite des préliminaires très réussis, les enfants des écoles enfantines, de gracieuses rondes, les fillettes des exercices rythmiques. Puis les élèves ont pris possession de leurs classes et fait honneur à une collation. Les invités se sont rendus ensuite en cortège à la Douane, où a eu lieu un banquet pendant lequel, sous l'entraînante direction de M. Antoine Pache, instituteur, nommé major de table, on a entendu d'excellentes paroles de MM. Decoppet, Gallandat, Vuagniaux, et de nombreux autres orateurs.

M. le Chef du Département de l'Instruction publique, dans un discours d'une très belle envolée, a retracé les progrès accomplis dans notre canton à partir de la Réformation et surtout dans la seconde moitié du XIX^{me} siècle. Il a soumis aux méditations des autorités communales et scolaires de Moudon deux projets : l'ouverture d'une classe primaire supérieure annexée au Collège communal et la création d'un enseignement ménager, qui trouverait sa place dans les sous-sols du nouveau bâtiment.

Il faut croire, au reste, que, de tous temps, l'instruction a été en honneur à Moudon. Je n'en veux qu'une preuve. Une année avant la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, le Conseil de Moudon, indigné de voir le curé de la ville laisser ses ouailles sans instruction, lui enjoignait d'expliquer au peuple au moins les dix commandements de Dieu, chaque dimanche après l'office. C'est ce qui faisait dire un jour à certain abbé de la contrée : « Si ce damné de Luther ne fût pas venu, on aurait facilement persuadé aux hommes de se nourrir de foin ! »

En 1537, soit une année après la conquête, Moudon, manquant de régents, écrit à Berne : « La vraie science procède des écoles ; or, ne peut se trouver un assez bon nombre d'enfants à pouvoir nourrir un magister ; à cause de quoi ne peut se trouver nul magister qui veuille faire l'exercice et régenter au dit lieu. »

Cette inauguration fut très gaie, très animée et réussie de tous points. Elle laissera à tous les participants et en particulier au rédacteur de l'*Educateur*, qui a eu le plaisir d'y assister, un inoubliable souvenir.

**** Nouveaux bâtiments scolaires.** — Voici le 1^{er} novembre. C'est la rentrée générale avec la perspective toujours austère du travail de l'hiver. Heureux ceux qui peuvent s'y livrer dans des bâtiments comme ceux qu'on élève un peu partout dans notre canton ! Nous assistons depuis quelques années à un réveil réjouissant. Lausanne donne l'exemple, il est vrai, au reste du pays, car on parle avec éloges du collège de Prélaz. Moudon a inauguré tout récemment un superbe bâtiment dont on dit grand bien. Oron a fait de même. La grande commune de Puidoux a achevé cet été un charmant édifice, à l'extérieur peu banal, pour le hameau de Publoz et les abords de la gare. Grandson élève actuellement sur une esplanade qui domine le lac un nouveau collège devenu indispensable. Vu de loin, il a vraiment grand air et semble commander toute la contrée comme autrefois le fier castel des sires de Grandson. Evidemment la question de l'hygiène, prime tout dans des constructions de ce genre, mais il y aurait des comparaisons intéressantes à faire au point de vue esthétique sur la façon dont nos architectes comprennent le bâtiment scolaire. Le journal que publie la *Ligue pour la beauté* a donné une série d'articles sur ce sujet. On paraît renoncer de plus en plus aux vastes « carrées » à toit plat rappelant plutôt une caserne qu'une école. On cherche à adapter l'édifice au cadre du paysage. Les plus à plaindre sont les maîtres et les élèves qui logent ou travaillent encore dans des locaux sombres, inconfortables et peu attrayants.

**** Société évangélique d'éducation.** — Cette société, qui a une vingtaine d'années d'existence et compte à son actif des travaux de valeur, aura sa séance annuelle d'automne, samedi prochain 14 novembre. Mentionnons à son ordre du jour un travail de notre collègue, M. Ch. Mamboury sur les moyens de provoquer une saine émulation. Ce sujet succédant à une étude biblique de M. D. Meylan, pasteur, attirera par son actualité de nombreux membres du corps enseignant. Rappelons que les séances, ouvertes à tous, ont lieu à 2 h. ¹/₄ au local des Unions chrétiennes, Pré du Marché. Chacun y est cordialement invité.

H. GAILLOZ.

VARIÉTÉ

A Lugano.

XXXII^e Cours normal de gymnastique, du 17 août au 5 septembre 1908.

Or donc le dix-sept août, par un temps magnifique,
Débute à Lugano le cours de gymnastique.
Voici les directeurs : Hartmann et Gambazzi ;
Puis les participants : Müller, Gianinazzi,
Addor, Boillat, Herzig, le plus vieux de la liste,
Dubois, Gindraux, Heymann, Goy, le naturaliste,
Magetti, les Zwahlen, les Bolli, les Bruand,
Ochsner, Poma, Zeender, Alberti souriant,
Liengme, Bernasconi, Genoud, encore imberbe,
Donniez, Clerc, Campana, dont la barbe est superbe,
Cantoni, Ferrari, Solari, Trezzini,
Guignard, Debernardis, Grin, Terribilini,

Buchs, Amado, Karlen, qui chante des romances,
Donzé, Palli, Galli, fier de la présidence,
Amaron, Mivelaz, Rouilly, Favre, Baillif,
Roulier, voici complet l'état nominatif.
Ils sont quarante-six, venus, on le devine,
Des points les plus divers de la Suisse latine :
Neuchâtelois, Bernois du Jura, Fribourgeois,
Tessinois fort nombreux, et plus nombreux Vaudois.
Maîtres de gymnastique ou bien maîtres d'école,
Tous, pour un peu de temps, veulent changer de rôle.
Redevenir élève, obéir, c'est charmant,
Surtout les premiers jours, dans le commencement !

Il est sept heures précises :
« A vos rangs ! » crie une voix.
On accourt tous à la fois ;
Les rangs se régularisent.

L'appel a lieu. « Qui va là ? »
Gare les retardataires !
Quatre sous, dix sous, mes frères,
A Virgile que voilà !

Le chant suit. La salle immense
Vibre à nos mâles accents,
Tandis que deux bras puissants
Se démènent en cadence...

Au travail ! Conversions,
Marches et préliminaires,
Durant deux heures entières
Vont charmer les sections.

Les cannes et les massues
Fortifieront tous les bras ;
Mais on se fatigue, on sue
Avec ses engins, hélas !

Un ordre... philanthrope
Soudain a retenti :
« Repos ! » Vite une chope,
Un verre de Chianti !

Une poire, une pêche,
Qu'on grignote en courant.
Puis chacun se dépêche
De reprendre son rang.

Sus aux engins ! Voici les barres,
Les anneaux, qu'on vit tant de fois,
Les perches, l'espalier barbare,
Le reck et les bancs suédois ;

La planche d'assaut, les poutrelles,
Et les chevaux et les moutons,
Et les trop fameuses échelles
Aux invisibles échelons !

Si ces engins faisaient l'affaire
Des Ochsner, Donniez et Rouilly,
A Guignard, ils ne plaisaient guère,
Et c'était la mort de Palli...

Venait ensuite, pour une heure,
Le mutuel enseignement.
C'était la leçon la meilleure :
On s'éreintait... modérément.

Les groupes, par toute la salle
Sè dispersaient pour les travaux,
Coupés, à de courts intervalles,
De fort judicieux repos.

Les directeurs, parmi la troupe
Passaient, reprenant, corrigeant,
Rappelant à l'ordre un régent
Qui s'émancipait dans son groupe...

Pour terminer venait le jeu :
On s'en donne, on court, on s'essouffle.
Et puis l'on ôte ses pantoufles,
Pour s'aller sustenter un peu.

L'après-midi, en plus, c'étaient des causeries
Par nos deux directeurs, dont le talent marie
Et la vigueur du corps et les dons de l'esprit.
Ou bien c'était aussi quelque travail écrit,
Qui devait être court, mais bon, disaient nos maîtres.
Dans la salle d'étude, on nous faisait remettre
Ce qu'il faut pour écrire. On donnait le sujet,
Et les quarante, alors, très gravement songeaient...
Qui songe trouve, à moins d'être un parfait bélièvre :
Et bientôt les travaux pleuvaient sur le pupitre.

Ainsi passait le temps au Cours de Lugano :
Horaire varié, travail toujours nouveau,

Assouplissant le corps et les muscles rebelles.
Heures de sain labeur, heures pleines et belles,
Où l'on se sent mieux vivre, où l'on se sent heureux,
Et qui laissent au cœur un souvenir joyeux.

C'est ainsi qu'arrive
La conclusion.
Heure décisive :
C'est l'Inspection.

Au Jury, très digne,
Il faut s'annoncer,
Et devant la ligne
Tout seul s'avancer !

On va tout de même,
En tremblant un peu.
On traite son thème
Aussi bien qu'on peut.

Dans le rang, très leste,
On retourne après,
Emportant sa veste
Ou bien son succès !

Tour à tour défilent
Les petits, les grands,
Et les gyms habiles,
Et les aspirants.

C'est tout. Le chœur chante.
Et l'on offre au » Cours, »
Avec des discours,
De l'Asti spumante.

Voilà pour le travail. Quant aux délassements,
Ils ne manquèrent point, dès les commencements :
Les régents tessinois furent assez aimables
Pour nous faire goûter de ces crus délectables
« Qu'on lamperait toujours, » disait l'un d'entre nous !
Et je revois encor, dans le ciel calme et doux,
Aux diffuses clartés des étoiles amies,
Le cortège glissant dans la ville endormie...
J'entends les chants monter, je vois, quand il me plait,
Devant Caldélari, le joyeux picoulet !
Et ce furent encor d'autres fêtes semblables ;
Un bal resté fameux ; des soupers mémorables ;
Des courses à Milan, Côme ou Ligornetto ;
Et des excursions, et des tours en bateau,

Et des bains dans le lac, que tel nageur farouche
Traversa sans broncher, et la pipe à la bouche.

Et puis, ô vision
Plus lumineuse encore !
Ce fut l'ascension
Du Salvatore !

O site radieux,
Montagnes sans pareilles,
Enchantement des yeux,
Pures merveilles !

Gandria, Caprino,
Ponte-Tresa, Mélide,
O ciel ! ô lac splendide
De Lugano !

Harmonieuse rade,
Où la vague s'endort ;
Et vous, chers camarades,
Vous reverrai-je encor ?

A. ROULIER.

BIBLIOGRAPHIE

Mon premier livre. Sous ce titre vient de paraître le nouveau syllabaire pour les écoles primaires vaudoises. Cet ouvrage, propriété de l'Etat et publié par les soins du Département de l'Instruction publique, a pour auteur Mlle F.-M. Grand, maîtresse à l'Ecole normale des jeunes filles, Mlle Weber, maîtresse à l'Ecole enfantine d'application et M. U. Briod, maître à l'Ecole d'application.

Nous avons appris avec plaisir qu'un manuel de lecture élémentaire était en préparation. Les maîtres désireux de posséder les moyens d'appliquer, d'une manière intégrale, la méthode phonétique, étaient particulièrement impatients d'en prendre connaissance.

Le livre nous a plu dès l'abord par la netteté de son texte et sa jolie ordonnance typographique. Chaque mot, chaque phrase se détache avec clarté, et partant se fixera plus aisément dans la mémoire de l'élève. Ces pages claires parsemées d'illustrations, sont bien faites pour plaire à l'enfant, les images coloriées le combleront d'aise. Ces gracieuses compositions sont dues au talent de Mlle J. Bonnard, à Genève.

Nous rendons aussi hommage au travail de l'artiste qui a préparé les originaux en écriture manuscrite, M. J. Isnard, dessinateur-calligraphe, à Vevey, et aux *Imprimeries Réunies* à Lausanne, qui ont exécuté avec beaucoup de soins et de goût l'impression de ce bel ouvrage.

Mon Premier Livre est divisé en trois parties.

Dans la première sont présentés, écrits toujours de la même manière, tous les sons de la langue, sauf ill. (Les auteurs ont-ils jugé l'étude de cette articulation particulièrement difficile, qu'ils l'ont réservée pour la seconde partie ?) Chaque leçon procède d'un mot « normal » amené par l'observation d'une image. L'ana-

lyse phonétique du mot conduit l'enfant à trouver le son qu'il doit étudier. Moyen intuitif d'abord, l'image devient une aide précieuse pour la mémoire, les notions de l'objet représenté et du son s'associant dans l'esprit de l'élève, les deux idées s'appelant entre elles. Il est à remarquer à ce propos que, seules, les deux premières leçons ne pourront faire bénéficier l'enfant de cette association d'idées, en ce sens qu'elles comprennent deux sons pour une seule image. Les auteurs ont eu avant tout pour but de présenter, même au début, la lettre, non pas isolément, mais comme élément constitutif du mot.

Viennent ensuite les vocables renfermant le son étudié, et tout de suite, un texte simple, bien à la portée des jeunes intelligences « Nous avons eu soin, disent les auteurs, de ne présenter à l'enfant aucun sujet, aucun mot même qui ne lui soit familier. L'enfant qui commence à lire a tant de peine à déchiffrer un texte, qu'on ne peut lui demander un effort de pensée pour en saisir le sens. »

A noter une innovation heureuse, découlant au reste de la méthode même préconisée ici : le mot est présenté en bloc, et non plus par syllabes détachées ; il forme, indépendamment des éléments qui le composent, une image, un seul caractère pour ainsi dire. Sans doute le jeune débutant peut être dispensé du travail d'analyse, mais lorsque les mots étudiés se présenteront de nouveau à sa vue, il les reconnaîtra plus facilement, les percevra d'un seul coup d'œil et s'acheminera ainsi d'un pas plus sûr vers la lecture courante.

Ce qui nous plaît aussi dans ce nouveau manuel, et qui contribue à lui donner l'aspect attrayant dont nous parlions plus haut, c'est le texte allégé de la répétition encombrante des syllabes. Celles-ci sont disposées, aux dernières pages, en quelques tableaux destinés à être lus au fur et à mesure des connaissances de l'élève.

Les lettres manuscrites — écriture droite — précèdent les caractères typographiques, et l'enfant passe des unes aux autres par une transition heureusement ménagée.

Un vœu, sur un point de détail — en vue d'une seconde édition — au sujet du tableau des majuscules : nous aimerions voir toutes les lettres majuscules manuscrites présentées sous la forme généralement admise, et qui est enseignée dans nos écoles.

La deuxième partie de l'ouvrage comprend les équivalents des sons de la première partie ainsi que les cas spéciaux de prononciation. La marche suivie jusque là reste la même : les difficultés lentement graduées, les exercices successifs toujours à la mesure des connaissances et des forces du petit lecteur.

La troisième partie est consacrée aux exercices de lecture courante.

Une réelle intelligence de l'âme de l'enfant a présidé au choix des sujets, nombreux et variés, morceaux de prose ou de vers, dialogues, etc. Il y a des choses jolies, d'heureuses trouvailles, une manière originale d'éveiller l'intérêt, de stimuler la volonté, même de provoquer le rire si bon, si nécessaire à l'enfant — une façon aimable de parler à son cœur.

Cet ouvrage est appelé à faciliter la tâche du maître comme celle de l'élève. S'il pouvait gagner définitivement tous les instituteurs à la méthode phonétique de lecture, le but que les auteurs se sont proposé serait alors pleinement atteint.

M. MONNIER.

PARTIE PRATIQUE

RÉSUMÉS DE LEÇONS DE CHOSES

Degré intermédiaire.

Le granit.

Le granit est une pierre très dure et très utile. Elle se compose de trois roches différentes : de *quartz*, pierre blanche, transparente ; de *mica*, pierre noire, brillante ; de *feldspath* pierre mate, sale. On l'emploie à une foule d'usages industriels. Dans la construction il est également très recherché pour la confection de bordures de trottoirs, de marches d'escaliers, murs d'avenues, bassins de fontaines, bornes kilométriques, etc.

Une grande partie de nos Alpes, le massif du Mont-Blanc en particulier, est à base de granit.

La molasse.

Le passage des glaciers a laissé chez nous de nombreuses carrières de molasse. C'est une roche effritable mais très répandue. Elle est formée de trois éléments différents : d'*argile* ou terre glaise, de *calcaire* ou chaux, et de *sable*.

La molasse est une pierre tendre mais qui se durcit à l'air. Elle est loin de valoir le granit. Elle est cependant très utile et joue un grand rôle en construction. On l'emploie aussi pour faire des fourneaux, des monuments, des colonnades, des bas-reliefs, pour nettoyer les couteaux, etc.

Le châtaignier.

Le châtaignier commun est très répandu en Europe. On admire son beau feuillage. Son bois est propre à la charpente et à la menuiserie. Exposé à l'air il est sujet à la vermoulure, mais sous l'eau il peut durer des siècles. Il est aussi employé pour faire des tonneaux.

Comme arbre fruitier il offre de grands avantages. C'est l'arbre à pain des populations pauvres de certaines régions du nord de l'Italie qui s'en nourrissent durant sept ou huit mois de l'année. En toutes ses préparations diverses la châtaigne est un aliment sain et recommandable.

La croissance du châtaignier est très rapide. Il devient aisément centenaire et peut acquérir des dimensions colossales.

La vigne.

La vigne est une plante qui était déjà connue dès la plus haute antiquité. Il y en a un grand nombre de variétés. Elle porte des fruits en grappes : le raisin. De nos jours elle est très cultivée. Malheureusement elle souffre aussi beaucoup des attaques de nombreuses maladies, telles que le mildiou, l'oïdium, le phylloxéra, etc. etc.

La culture de la vigne est un travail très pénible. Souvent il n'est pas récompensé.

Pour prévenir les maladies de la vigne on a trouvé un nouveau système de culture. Il y a en Amérique des ceps beaucoup plus robustes que les nôtres, et — fait important — réfractaires aux atteintes du phylloxera. On a pensé rem-

placer nos souches par des plants américains. L'expérience a plus ou moins réussi. L'essentiel est encore de bien sulfater les vignes si l'on veut avoir une bonne récolte.

G. C.

DICTÉES

Degré supérieur.

Paysage grison.

C'était, tout près, derrière le village, des pentes vertes, d'abord, au flanc desquelles les carrés gris des seigles, les carrés bleus des lins mûrissants faisaient des taches de vieil argent et d'azur ; au-dessus, avant le noir rideau des forêts, une chapelle étoilait, de ses claires murailles, une grappe serrée de chalets peints en bistre par la pluie et le soleil. Puis les masses profondes des sapins s'élevaient, d'une marche tranquille, vers l'alpe désolée, avec ses buissons nains agrippant le sol, ses pins rabougris, ses maigres sillons de gazon roussi, jusqu'à ce que toute végétation cessât et qu'on vit, au bout d'arêtes déchirées, surgir la pointe rose d'un pic de granit, la pâle et fuyante pyramide d'une cime neigeuse.

Sur la gauche, au-delà de la formidable trouée qu'avait creusée le Rhin, un éventail de sommets pelés rejoignait l'azur. Leur nudité morne et farouche ne s'égayait que de névés minuscules semés dans les champs d'éboulis, de minces filets d'eau qui ruisselaient intarissablement pour se perdre dans les bois et les pâturages glissant vers le fond de la grande vallée.

(E. Buttet.)

VIRGILE ROSSEL. (*Anne Sentéri.*)

Dans les Alpes vaudoises.

Les heures s'écoulent ; la nuit avance.

Le ciel est calme et sans nuage. Nulle menace de vent d'orage n'arrive de l'horizon. *Brillantes et pures*, les étoiles scintillent au firmament. *A l'orient, sur l'Etivaz*, les arêtes des cimes s'éclairent bientôt d'un filet d'argent. Une étincelle jaillit à l'horizon. La lune paraît. *Comme un globe d'or*, elle monte majestueuse et tranquille dans l'immense océan bleu. Sur les pâturages des Ormonts, des milliers de gouttes de rosée la saluent et lui renvoient avec amour les rayons irisés de leurs perles cristallines. Sur les pentes gazonnées, les troupeaux paissent dans la brume. Près des rhododendrons fleuris, sur les tapis odorants, la voix sonore des cloches se mêle au petit carillon des clochettes. *D'abord rapprochée et bruyante*, l'alpestre symphonie se fait plus lointaine et plus douce, plus vague et plus harmonieuse, pour se perdre enfin, là-bas, au revers des ravins et des colines.

EXERCICES.

Vocabulaire : scintiller, jaillir, cristallin, rhododendron, symphonie.

Analyse : Les compléments circonstanciels soulignés.

Ponctuation : Emploi de la virgule.

(E. Buttet.)

C'est un vent d'orage qui se lève. Doux et chaud d'abord, comme l'haleine d'un jour d'été, il passe sur les pâturages et les névés. De ses caresses soudaines, il surprend et ride le petit lac endormi. Puis sa voix grossit ; son souffle se presse. De moments en moments¹, il devient plus impétueux ; il gémit, il siffle,

¹ Le singulier n'est pas une faute.

Il s'irrite, il crie. En hurlements furieux, il descend et bondit des hauts rochers d'alentour. Des forêts de la vallée, il arrive aussi ; il monte, il grandit. C'est comme un bruit tumultueux de flots en courroux, de rameaux balancés, de forêts en folie. Enfin, la tourmente éclate imprévue, effroyable. La montagne s'éveille. L'alpe frémit. Tout rugit ou pleure ; tout gronde ou supplie. Les chalets tremblent ; les poutres craquent. Les vieux bardeaux des toits s'envolent dispersés. Les buissons, les sapins ploient et gémissent sous la rafale en furie. La terre est foulée. La terre est en rage... Le monde semble perdu. A. CÉRÉSOLE.

EXERCICES.

Vocabulaire : haleine (hom : alène), hurlement, courroux.

Orthographe d'usage : les mots qui commencent par *sup* prennent deux *p* : supplier ; excepté *suprême*, *suprématie*, et les mots commençant par *super* : superbe, etc.

Ponctuation : le point virgule.

(E. Buttet.)

COMPTE D'UN VIGNERON EN 1906

Le vigneron Charles Duruz cultive pour M. Eugène Morand à Aubonne 167 a. 31 ca. (1859 perches) de vignes au Clos et en Neppens aux conditions ci-après ;

M. Morand paie à son vigneron pour salaire :

Pour la culture, 70 centimes par perche de 9 m².

- » la paille de lève, 2 1/2 centimes par perche de 9 m².
- » les provignures, 5 centimes par pointe.
- » le 1^{er} sulfatage et les soufrages, 3 fr. par pose de 45 ares.
- » les sulfatages subséquents, 5 fr. par pose de 45 ares.
- » la récolte, 3 cent. par litre de moût.
- » les minages, 1 fr. 30 par perche de 9 m².
- » les plantations, 3 cent par cep.
- » les travaux à la journée, 3 fr. 50 par jour.

Le vigneron reçoit en outre fr. 100 par an à titre d'indemnité de logement.

Il paie par contre à M. Morand fr. 25 par an pour loyer d'un jardin au Chêne.

En 1906.

Le vigneron a fait : 802 pointes de provignures ; 4 sulfatages et 2 soufrages ; 1 soufrage partiel sur 90 ares de vignes ; 2 a. 25 ca. (25 perches) minage en Neppens. Il a planté 360 barbes américaines greffées ; il a récolté 17 644 litres de moût.

M. Morand lui a accordé en plus du prix convenu pour le minage 13 fr. pour travaux imprévus (grosses pierres).

Le vigneron a reçu pendant l'année les avances ci-après : le 4 janvier, fr. 30 ; le 2 février, fr. 60 ; le 2 mars, fr. 30 ; le 8 mars, 156 fr. 50 ; le 19 mars, fr. 60 ; le 30 avril, fr. 140 ; le 27 avril, fr. 75 ; le 4 mai, fr. 100 ; le 25 mai, fr. 25 ; le 4 juin, fr. 35 ; le 23 juin, fr. 200 ; le 15 juillet, fr. 35 ; le 30 juillet, fr. 40 ; le 17 août, fr. 40 ; le 25 août, fr. 35 ; le 28 septembre, fr. 200 ; le 10 octobre, fr. 175 ; le 5 novembre, fr. 100 ; le 10 novembre, fr. 20.

Il établit son compte le 24 novembre. Quelle somme reçoit-il de son patron pour solde de son compte de 1906 ?

Doit		Charles Duruz, vigneron de		1906	
Janvier	4	Mon paiement acompte sur minage	F. C.	30	—
Février	2	»	»	60	—
Mars	2	»	»	30	—
»	8	»	»	156	50
»	19	»	»	60	—
Avril	3	»	»	140	—
»	27	»	»	75	—
Mai	11	»	»	100	—
»	25	»	»	25	—
Juin	4	»	»	35	—
»	23	»	»	200	—
Juillet	15	»	»	35	—
»	30	»	»	40	—
Août	17	»	»	40	—
»	25	»	»	35	—
Septembre	28	»	»	200	—
Octobre	10	»	»	175	—
Novembre	5	»	»	100	—
»	10	»	»	20	—
»	24	Loger du jardin du Clêne pour 1906		25	—
»	24	Mon paiement pour solde		587	20
			Sommes égales	<u>2168</u>	<u>70</u>

M. E. Morand, son compte en 1906.		Avoir			
Culture	167 a 31 ca = 1859 perches à 70 c.	F. C.	1301 30		
Paille de lève	» 2 1/2 c.		46 50		
Indemnité de logement			100 —		
802 pointes provignures à 5 c.			40 10		
Récolte 17644 litres à 3 c.			529 30		
1 sulfatage et 2 soufrages à 3 fr. par pose			33 45		
3 sulfatages à 5 fr. par pose			55 75		
1 soufrage partiel sur 1000 perches			6 —		
Minage en Neppens 2 a 25 ca = 25 perches à 1 fr. 30			32 50		
Plantation 360 barbus à 3 c.			10 80		
Supplément pour extraction de grosses pierres			13 —		
			Sommes égales	<u>2168</u>	<u>70</u>